

QUELQUES ÉTAPES AVANT DE SE PRÉSENTER À L'URGENCE



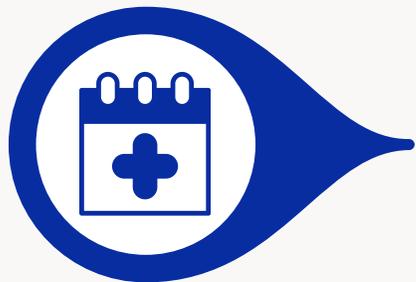
ÉTAPE 1

Appelez au 811 pour évaluer votre condition. Les professionnels de la ligne Info-Santé et Info-Social peuvent vous donner de précieux conseils.



ÉTAPE 2

Consultez votre pharmacien. Il peut vous donner des conseils de santé, renouveler une prescription et offrir d'autres services.



ÉTAPE 3

Prenez rendez-vous avec votre médecin de famille, selon la plateforme utilisée par la clinique.



ÉTAPE 4

Si vous n'avez pas de médecin de famille, contactez le **Guichet d'accès à la première ligne (GAP)** en composant le 811, option 3.



ÉTAPE 5

Vous êtes en danger ou avez besoin de soins immédiats? N'attendez pas, présentez-vous à **l'urgence.**

Quand consulter à l'urgence



Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Côte-Nord

Québec